



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 38082

Texte de la question

M Bernard Schreiner attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur l'engagement du Gouvernement de consacrer 450 millions de francs, soit 10 p 100 de la vente de TF1, à la création audiovisuelle. Il lui demande la répartition précise des 225 millions de francs, prévue en 1987. Il lui demande aussi, de lui confirmer que les 225 millions de francs prévus en 1988 seront bien affectés dès le premier trimestre de cette année, et que cette affectation ne se fera pas au détriment du compte de soutien.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38082

Rubrique : Audiovisuel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1228